

## ENSEMBLE, LUTTONS CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Le CEPAG, tout comme la FGTB, revendique l'**ÉGALITÉ DES DROITS** pour toute personne, dans et hors de l'entreprise.

La discrimination sur base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre reste encore un sujet tabou, trop peu pris en compte dans le milieu du travail.

Cela peut apparaître au moment du recrutement ou à tout moment de la relation de travail, avec des collègues ou avec des supérieurs hiérarchiques.

Elle peut prendre différentes formes : jugement sur l'apparence ou l'attitude, remarques, moqueries, plaisanteries douteuses, écartement des formations ou des promotions possibles...

**Ces discriminations sont condamnables**

**VICTIMES OU TÉMOINS NE DOIVENT RIEN LAISSER PASSER !**

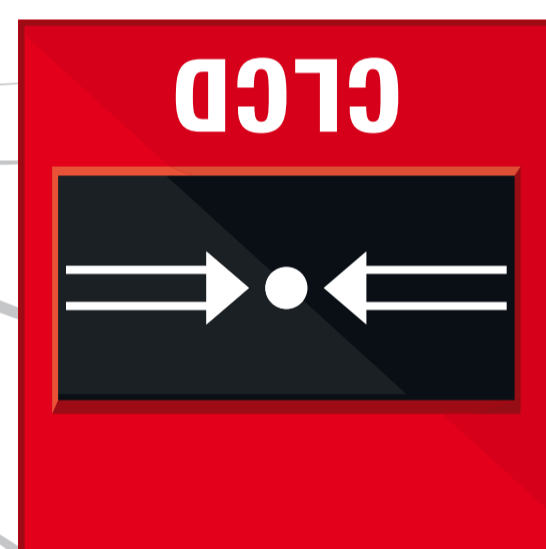
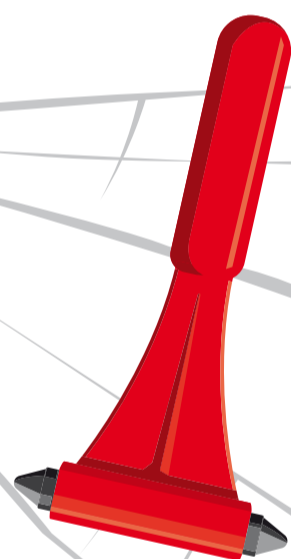
Les délégué.e.s FGTB, accompagné.e.s de leur Centrale Professionnelle et la Cellule Lutte Contre les Discriminations (CEPAG – FGTB wallonne), ont l'expertise et les outils pour vous aider !

081 26 51 56 | [clcd@cepag.be](mailto:clcd@cepag.be) | [clcd.info](http://clcd.info) | [fgtb.be/discriminations](http://fgtb.be/discriminations)



**HOMOPHOBIE OU  
TRANSOPHOBIE ?  
AU TRAVAIL ?  
PAS QUESTION !**

**CELLULE LUTTE  
CONTRE LES  
DISCRIMINATIONS**



### LES DÉLÉGUÉ.E.S FGTB CONTRE LES STÉRÉOTYPES ET LES PRÉJUGÉS !

**L'homosexualité est un choix > FAUX**

Être homo ou hétéro, c'est comme être droitier ou gaucher. Toutefois, les pressions sociales peuvent influencer le vécu des gays et des lesbiennes ou, parfois, les forcer à cacher leur orientation sexuelle.

**Il est facile d'identifier les personnes gays et les lesbiennes d'un simple coup d'œil > FAUX**

Être homosexuel.le ne signifie pas « efféminé » ou « garçon manqué ». Certain.e.s ont toutefois fait le choix d'adopter des codes d'apparences spécifiques pour montrer une appartenance à une communauté. Adopter une attitude ou un look particulier n'est pas l'apanage des personnes LGBTI+ : les gothiques, les syndicalistes, les supporters de foot... ont également des codes spécifiques.

**La transidentité est une maladie mentale > FAUX**

La construction binaire du genre (femme/homme) est une invention sociomédicale qui crée l'illusion que le genre ne peut prendre que deux formes différentes. Aussi, aucune personne ne devient transgenre ! Les êtres humains qui sont transidentitaires naissent avec cette particularité.

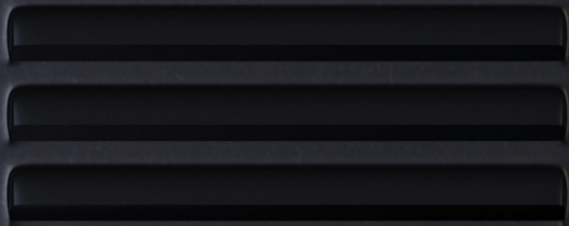
**Les personnes transgenres sont plus discriminées à l'embauche > VRAI**

Il ressort d'une étude internationale que les chiffres du chômage parmi les personnes transgenres sont beaucoup plus élevés par rapport à la population en général, que les comportements vexatoires dus à l'expression du genre sont très fréquents et que des conflits surviennent souvent lorsque les autres travailleur.euse.s doivent partager des toilettes ou des vestiaires avec une personne transgenre. Les comportements vexatoires éventuels ou la discrimination ressentie peuvent avoir un impact à vie sur la confiance en soi de la personne concernée et sur sa participation au marché du travail.



14

TAPETTE



GOUINE

PÉDALE

15

LESBICHE



SALE  
PÉDÉ

FIOTTE

1

T  
A  
R  
L  
O  
U  
Z  
E

**HOMOPHOBIE OU TRANSPHOBIE AU TRAVAIL ? PAS QUESTION !**

**Ne laisse rien passer :  
Les délégué.e.s FGTB  
sont au taquet !**

[fgtb.be/discriminations](http://fgtb.be/discriminations) + [www.clcd.info](http://www.clcd.info) ☎ 081 26 51 56 ✉ [clcd@cepag.be](mailto:clcd@cepag.be)

Thierry Bodson, Administrateur délégué CEPAG, rue de Namur 47 - 5000 Beuz



**CELLULE LUTTE  
CONTRE LES  
DISCRIMINATIONS**

